



Conseil d'État
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE À L'INTERPELLATION

Auteur Jürg Hallenbarter, CSPO
Objet Safaris pour voir des loups en Valais
Date 19/11/2021
Numéro 2021.11.455

Les safaris d'observation des loups sont proposés par des personnes ou des organisations privées. Il s'agit en l'occurrence généralement d'excursions ou de randonnées accompagnées sur le thème du loup dans des régions peuplées par ce grand prédateur.

Il n'existe aucune base juridique qui interdirait ce genre d'excursions ou de randonnées thématiques. Elles ne pourront pas non plus être interdites à l'avenir. Ces safaris d'observation des loups ne tombent pas sous le coup de la loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

Conséquences au niveau de l'administration:	aucune
Conséquences au niveau des finances:	aucune
Conséquences au niveau du personnel (EPT):	aucune
Conséquences au niveau de la RPT:	aucune

Sion, le 7 septembre 2022